VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 79

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 25 ANS DE L'AFEV AUVERGNE (ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE)

L'AFEV Auvergne (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) répond à la volonté municipale de satisfaire les besoins en matière d'accompagnement à la scolarité dans l'ensemble des écoles de la commune. Elle met à disposition des étudiants qui interviennent auprès d'élèves scolarisés tant dans les quartiers dits prioritaires que dans les autres écoles de la Ville, pour faciliter leurs apprentissages et la découverte d'activités de loisirs.

Le partenariat entre la Ville et l'AFEV Auvergne s'est construit depuis plusieurs années.

Il se développe aussi avec le Dispositif de Réussite Éducative et dans ce cadre avec d'autres institutions (État, Conseil Départemental, CAF).

L'AFEV Auvergne vient de fêter ses 25 ans. Cet anniversaire qui s'est déroulé les 10 et 11 avril 2019, a été organisé autour de 2 journées événementielles :

- la première autour d'ateliers ludiques, d'un spectacle de magie et d'une représentation théâtrale,
- la seconde consacrée à une conférence dédiée aux inégalités en matière de réussite scolaire, auxquels les partenaires associatifs et institutionnels se sont associés.

Au regard de l'importance de cet évènement, une participation des partenaires, dont la Ville, a été sollicitée.

Il est donc proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'année 2019.

Les crédits sont inscrits au budget 2019 (Chapitre 65 – Fonction 20 – Nature 6574 – Service 082).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 01 JUIL. 2019

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

CLERMONT-FERRAND
ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Cécile AUDET